

ASSOCIATION « BY THE WAY »

2150 Chemin de Roman
13120 GARDANNE
Association Loi 1901
SIRET N° 82907875700012
http:www.by-the-way.fr
contact@by-the-way.fr
07.83.16.34.14



PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DU 28/05/2020

Le 28/05/2020, à 18H00, les membres de l'association BY THE WAY, sur convocation du président, ont tenu une Assemblée Générale Ordinaire et ce, au moyen de l'application ZOOM Vidéo en raison de l'épidémie de coronavirus.

L'Assemblée était présidée par Mr LYONNARD Sylvain, président de l'association.
Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mr RAIFFE Jean-Yves.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Validation du nouveau mode de vote ;
- Présentation du Rapport moral et vote ;
- Présentation du Rapport financier et vote ;
- Renouvellement du Conseil d'Administration ;
- Questions diverses ;

Le Président a précisé que l'ensemble des documents (Ordre du jour, Rapport moral et financier) ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations. En raison de la situation exceptionnelle de COVID-19 les adhérents ont eu la possibilité de voter par mail.

Il a été établi une feuille d'émargement signée à main levée par les membres présents, en leur nom propre ou en tant que mandataire ainsi que pour les votes électroniques (retour de mail).

Il a été fait lecture des rapports *moral et financier*.

A l'issue du débat entre ses membres concernant le fonctionnement de l'association, ses activités et ses projets, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Validation du mode de vote dématérialisé (vidéoconférence et électronique).
Cette résolution est adoptée à l'unanimité
- Rapport moral : **l'Assemblée Générale adopte son contenu à l'unanimité des voix**

- Rapport financier : **les comptes sont approuvés à l'unanimité**
- Renouvellement du Conseil d'Administration :

Un nouveau candidat souhaite entrer au Conseil d'administration : il s'agit de Mr RAIFFE Jean-Yves, certains administrateurs ne faisant plus partie des adhérents. On procède au vote.

A l'issue du vote les 7 candidats sont élus à l'unanimité.

Il s'agit de : Mme DER STEPANIAN Nicole, Mme FLORENS Flo, Mme GAZET Dominique, Mr LECLERCQ Xavier, Mme LYONNARD Annie, Mr LYONNARD Sylvain et Mr RAIFFE Jean-Yves.

Tous exerceront leur fonction conformément aux statuts de l'association pour une durée de 3 ans.

- Questions diverses/sujets divers :
 - *Les cours sont bien maintenus lundi 01 juin (jour de solidarité) ;*
 - *La moitié des adhérents se sont connectés aux séances de cours à distance par vidéo (ZOOM) et un peu moins ont répondu au sondage. C'est encourageant mais il doit être possible d'optimiser encore ces actions ;*
 - *La stricte application des gestes barrières, le respect des règles gouvernementales concernant les rassemblements et l'impossibilité de disposer d'endroits et/ou de salles pour se réunir ne permettent toujours pas de proposer des cours dits présentiels ;*
 - *Des incertitudes subsistent donc quant aux modalités de reprise des activités avant la fin de l'année et pour la rentrée de septembre même si nous restons tous optimistes ;*
 - *Mêmes incertitudes concernant la tenue des forums des associations à la rentrée ;*
 - *Il est envisagé d'envoyer une note informative aux adhérents de cette année le plus tôt possible (Fin Juin / courant de l'été) afin de connaître le nombre de réinscriptions en septembre ;*
 - *Le projet d'embauche à temps complet de Kelsey doit être reporté à la rentrée et dépendra du nombre d'inscriptions en septembre ;*
 - *Une adhérente est intéressée pour intégrer le CA l'an prochain et s'informe sur son rôle et ses modalités de fonctionnement.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président et le Secrétaire de l'association.

A Gardanne, le 05/06/2020

Le Président



Le Secrétaire

